

**DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION
POUR INTERVENTION SUR DOMAINE PUBLIC**

10 jours minimum avant le début des travaux

L'EXECUTANT des travaux :

ADRESSE :

☎ : Personne responsable du chantier :

Pour le compte de (Nom et adresse) :

☎ : Personne responsable du chantier :

NATURE des travaux :

LIEUX des travaux :

sur trottoir

sur chaussée

DATE des travaux : Du au

MODIFICATIONS DEMANDEES :

- Circulation alternée
 - Par panneaux
 - Par feux tricolores
 - Manuel
- Suppression d'une voie
- Déviation
- Rue barrée
- Stationnement interdit
 - au droit du chantier
 - en face
 - sur une longueur de.....
- Enlèvement de barrière ou mobilier urbain
- Stationnement gênant (mise en fourrière) ⁽¹⁾
- Information service transports en communs + service collecte des déchets

DISPOSITIONS A METTRE EN PLACE

DEMANDE FAITE LE

SIGNATURE

Secrétariat ☎ 05.49.20.21.60

service.voirie@ville-chatelleraut.fr

* Cocher la ou les case(s) correspondante(s)

⁽¹⁾ «Les véhicules en stationnement gênant feront l'objet d'un enlèvement en fourrière, conformément à l'article R 417.10 du Code de la Route»